

PICHON, Pascal (ARS-BFC/DOSA)

De: ARS-BFC-PEPS
Envoyé: jeudi 27 novembre 2025 09:35
À: ARS-BFC-PEPS
Objet: 25-11-26 : Actualisation de l'analyse de risque conjointe Santé publique France / Anses / Centre national de référence Virus des infections respiratoires (CNR-VIR) concernant l'influenza aviaire zoonotique
Pièces jointes: Actualisation analyse risque.pdf

De : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>

Envoyé : mercredi 26 novembre 2025 17:26

À : ARS971-ALERTE <ARS971-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS972-ALERTE <ars972-alerte@ars.sante.fr>; ARS976-ALERTE (ARS-MAYOTTE) <ars976-alerte@ars.sante.fr>; ARS-PACA-ALERTE <ars-paca-alerte@ars.sante.fr>; ARS14-ALERTE <ars14-alerte@ars.sante.fr>; ARS2A-ALERTE <ARS2A-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS33-ALERTE <ars33-alerte@ars.sante.fr>; ARS35-ALERTE <ARS35-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS44-ALERTE <ARS44-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS45-ALERTE <ARS45-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS59-ALERTE <ARS59-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS69-ALERTE <ARS69-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS75-ALERTE <ARS75-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS973-ALERTE <ARS973-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-974-ALERTE <ars-974-alerte@ars.sante.fr>; ARS-BFC-ALERTE <ARS-BFC-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-GRANDEST-ALERTE <ARS-GRANDEST-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-OC-ALERTE <ars-oc-alerte@ars.sante.fr>

Cc : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>; MOKNI, Walid (DGS/CCS/PPC-USAR) <walid.mokni@sante.gouv.fr>; GIESE, Coralie (DGS/CCS/PPC-USAR) <coralie.giese@sante.gouv.fr>; VION, Bruno (DGS/CCS/PPC-USAR) <bruno.vion@sante.gouv.fr>; SENTA-LOYS, Zoe (DGS/CCS/PPC-USAR) <zoe.senta-loys@sante.gouv.fr>; AVONDO-RAY, Aurélie (DGS/CCS/CORRUSS) <aurelie.avondo@sante.gouv.fr>; DREYER, Marion (DGS/CCS/CORRUSS) <marion.dreyer@sante.gouv.fr>; LETARTRE, Mathieu (DGS/CCS/CORRUSS) <mathieu.letartre@sante.gouv.fr>; AUBERT, Lyderic (DGS/CCS/CORRUSS) <lyderic.aubert@sante.gouv.fr>; DICOM-CRISE (DICOM) <dicom-crise@sg.social.gouv.fr>

Objet : Actualisation de l'analyse de risque conjointe Santé publique France / Anses / Centre national de référence Virus des infections respiratoires (CNR-VIR) concernant l'influenza aviaire zoonotique

Bonjour,

Santé publique France, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et le Centre national de référence des Virus des infections respiratoires (CNR VIR) ont actualisé le 18 novembre 2025 l'analyse de risque associée à la transmission humaine de l'*Influenza* aviaire hautement pathogène (IAHP).

En synthèse, le risque de transmission à l'humain passe de **"faible"** à **"faible à modéré"** pour les **populations exposées aux animaux infectés**. Celui-ci reste néanmoins "faible" en population générale. Il est à noter que ces niveaux de risque sont ceux retenus à la fois par l'Organisation Mondiale de la Santé ([analyse en date du 28 juillet 2025](#)) et par l'European Center for Disease Control ([analyse en date du 28 septembre 2025](#)). Pour rappel, l'ensemble du territoire métropolitain est placé en niveau de risque épizootique élevé d'IAHP depuis le 22 octobre 2025.

L'analyse de risque et ses considérants figurent ci-joint pour votre parfaite information (à partir de la page 25).

A noter **qu'elle devrait être rendue publique le 27 novembre prochain** à l'issue d'un briefing de presse national à visée pédagogique organisé sur le sujet par la Direction générale de la santé (DGS), la Direction générale de l'alimentation (DGAL), l'Anses et Santé publique France. **Nous appelons à votre discrétion sur ces documents d'ici à cette date.** Cette séquence permettra une information

générale sur le risque, les moyens de prévention et les mesures entreprises par les services de l'Etat pour suivre et gérer chaque signal. Les éléments de langage qui y seront portés vous seront transmis pour partage et unicité des messages.

Au regard de l'analyse de risques et des recommandations associées (voir ci-joint) nous attirons votre attention sur l'importance :

- De **renforcer la surveillance de l'IAHP** dans l'interface animal/homme :
 - Avec la mise **en œuvre du protocole de Surveillance active de la grippe aviaire (SAGA) en cas de foyer confirmé chez l'animal** qui permet un renforcement de la surveillance active. Les Directions départementales en charge de la protection des populations (DDecPP) en Hexagone et les Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) en Outre-mer sont sensibilisées par la DGAL de l'importance du recueil et de la transmission des listes des personnes exposées ;
 - A noter qu'en cas de survenue simultanée de nombreux foyers dans un même territoire, **il a été convenu avec la DGAL et les DDecPP/DAAF que l'identification des personnes exposées pouvait être priorisée et se limiter aux éleveurs et employés exposés** (personnes les plus à risque).
- De sensibiliser en tant que de besoin **les professionnels de santé à la conduite à tenir** pour la surveillance et l'investigation des cas de grippe humaine due à un virus *influenza* d'origine aviaire ou porcine et **au dépistage des cas possibles** (symptomatiques et exposés), d'autant plus si votre région se situe dans une zone particulièrement exposée au risque zoonotique (cf. par exemple le couloir de migration des grues sauvages, [voir la carte des zone à risque alimenté par la DGAL](#)).

Nous savons pouvoir compter sur votre pleine mobilisation pour limiter la propagation des foyers d'IAHP et le risque de transmission à l'homme.

Nous restons disponibles pour toute précision complémentaire ou tout appui.

Bien cordialement,

Centre opérationnel de régulation et de réponse aux urgences sanitaires et sociales (CORRUSS)

Direction Générale de la Santé (DGS) | Centre de crises sanitaires (CCS)

Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles
14 avenue Duquesne, 75007 Paris
Tél : 01 40 56 99 99



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la santé**